

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 15210 Numéro SIREN : 398 984 336 Nom ou dénomination : A FELIX

Ce dépôt a été enregistré le 15/04/2022 sous le numéro de dépôt 36095

GREFFE

Comptes annuels

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

SASU A.FELIX

56 Rue des Abbesses
75018 PARIS

APE : 2670Z -
Siret : 39898433600014

"copie certifiée conforme"

mazars

MAZARS DIJON

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
5 AVENUE de la Découverte

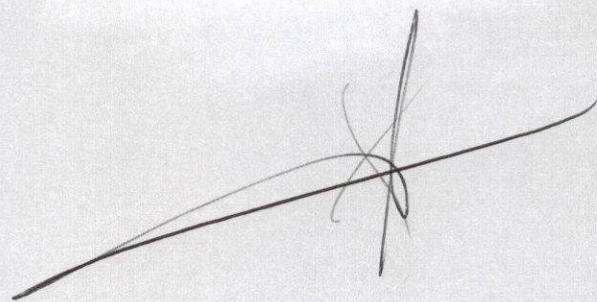
21000 DIJON

Tél : 03.80.78.76.20

Fax : 03.80.78.76.21

Courriel : dijon@mazars.fr

Web :

A large, stylized handwritten signature in dark ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.

 Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Synthèse de l'Annexe	10
Règles et méthodes comptables	12
Faits caractéristiques	14
Notes sur le bilan	15
Notes sur le compte de résultat	19
Autres informations	20

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2021	Net 30/09/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	15 285	40	15 245	15 280
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	30 869	20 169	10 700	14 820
Autres immobilisations corporelles	160 708	36 595	124 113	112 433
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	6 000		6 000	6 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 527		10 527	10 399
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	223 389	56 803	166 586	158 932
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	111 969		111 969	122 724
Avances et acomptes versés sur commandes	7 997		7 997	468
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	34 421		34 421	46 898
Autres créances	42 513		42 513	73 138
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	331 285		331 285	389 296
Charges constatées d'avance (3)	635		635	1 807
TOTAL ACTIF CIRCULANT	528 819		528 819	634 330
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	752 208	56 803	695 405	793 262
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	369 682	408 637
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	109 354	61 045
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	487 421	478 067
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		200 000
Emprunts et dettes financières diverses (3)	96 975	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 969	6 762
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 940	79 605
Dettes fiscales et sociales	43 238	25 259
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 861	3 569
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	207 983	315 195
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	695 405	793 262
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	199 015	308 432
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2021	30/09/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	931 043	752 845
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net	931 043	752 845
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	8 085	
Autres produits	525	1 308
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	939 652	754 153
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	330 510	266 644
Variations de stock	10 755	20 681
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	263 296	258 911
Impôts, taxes et versements assimilés	3 603	3 093
Salaires et traitements	118 819	94 012
Charges sociales	33 118	10 522
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	22 327	10 806
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	16 441	14 919
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	798 871	679 588
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	140 782	74 565
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		19
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 345	3 771
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	4 345	3 790
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 091	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 091	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	3 254	3 790
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	144 035	78 355

Compte de résultat (suite)

	30/09/2021	30/09/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	35	
Sur opérations en capital		2 636
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	35	2 636
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-35	-2 636
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	34 646	14 674
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	943 997	757 943
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	834 643	696 898
BENEFICE OU PERTE	109 354	61 045
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		19
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	591	

Annexe

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Synthèse)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	x		
- Tableau de variation des capitaux propres	x		
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Synthèse)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Synthèse)		
- Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes			x
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées	x		
- Eléments financiers concernant les entreprises liées	x		
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Droits individuels à la formation (D.I.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite	x		
- CICE		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A.FELIX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 695 405 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 109 354 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/01/2022.

Règles générales

Les comptes annuels au 30/09/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations et autres titres immobilisés

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,88 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2021

Les engagements sont évalués en application de la recommandation ANC 2013-02. A ce titre, la méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode 1.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Ces comptes ont été arrêtés par le président de la société le 14/01/2022.

Les activités de la société ont été préservées des conséquences de la crise sanitaire COVID-19 depuis 2020 et l'entité ne s'attend pas à un impact négatif sur ses états financiers de l'exercice comptable suivant.

La société, compte tenu du caractère aléatoire et incertain de l'épidémie et des mesures mises en place par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêt des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Les états financiers de l'entité ont donc été préparés sur la base de la continuité.

La société a mis en œuvre les dispositifs suivants ce qui l'amène à ne pas remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation :

Impact au niveau du compte de résultat:

- Chômage partiel : 300.07 €.

Parties liées

Rémunération du compte courant de la SAS AF PARTICIPATIONS (détentrices du capital de la SASU A.FELIX), créateur de 96 384.53 € au 30/09/2021, au taux fiscalement déductible de 1.17% pour un montant de 590.90 € en charges financières.

Prestations de services facturées par la SAS AF PARTICIPATIONS à la SASU A.FELIX pour 160 000 € ht sur l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	15 285			15 285
Immobilisations corporelles	161 724	29 853		191 577
Immobilisations financières	16 399	128		16 527
Total	193 408	29 981		223 389
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	5	35		40
Immobilisations corporelles	34 471	22 292		56 763
Immobilisations financières				
Total	34 476	22 327		56 803
ACTIF NET	158 932	7 654		166 586

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 88 096 EURO

Et se ventile

- A moins d'un an 77 569 EURO
- A plus d'un an 10 527 EURO

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	19 617
Disponibilités	
Total	19 617

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 622,45 EURO décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	15,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	15,24

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/03/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	61 045
Prélèvements sur les réserves	38 956
Total des origines	100 001
Affectations aux réserves	
Distributions	100 001
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	100 001

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2021
Capital	7 622				7 622
Primes d'émission					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	762				762
Réserves générales	408 637	-38 956		-1	369 682
Réserves réglementées					
Report à Nouveau					
Résultat de l'exercice	61 045	-61 045	109 354		109 354
Dividendes		100 001			
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	478 067		109 354	-1	487 421

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 199 015 EURO

Et se ventile

- A moins d'un an 199 015 EURO

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	591
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 610
Dettes fiscales et sociales	8 034
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	18 235

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	635
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	635

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	931 043		931 043
Produits des activités annexes			
TOTAL	931 043		931 043

Charges et produits d'exploitation et financiers

Parties liées

Rémunération du compte courant de la SAS AF PARTICIPATIONS, créiteur de 96 384.53 € au 30/09/2021, au taux fiscalement déductible de 1.17% pour un montant de 590.90 € en charges financières.

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction:

-Les rémunérations des membres des organes de direction(SAS AF PARTICIPATIONS en sa qualité de président de la SAS A.FELIX) sont de 160 000 € sur l'exercice.

Liste des transactions significatives:

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	8 016
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	8 016
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 8 016 EURO

Les engagements sont évalués en application de la recommandation ANC 2013-02. A ce titre, la méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode 1.

A.FELIX

Société Par Actions Simplifiée au capital de 7 622.45 €
Siège social : 56 Rue des Abbesses
75018 PARIS

398 984 336 RCS PARIS

TEXTE DE LA DECISION SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT

PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE

AUX TERMES DU PROCES-VERBAL EN DATE DU 22 MARS 2022

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021, s'élevant à 109 354.28 €, de la manière suivante :

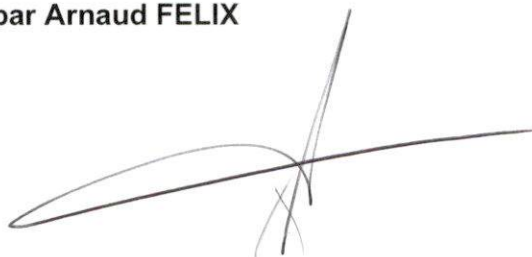
- au compte "Autres réserves" 109 354.28 €

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique rappelle le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Date de clôture	Dividendes	Montant éligible à abattement	Montant non éligible à abattement
30/09/2020	100 000 €	/	100 000 €
30/09/2019	/	/	/
30/09/2018	/	/	/

Pour copie certifiée conforme

La société AF PARTICIPATIONS
Représentée par Arnaud FELIX



A.FELIX

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 7 622 euros
Siège social : 56 rue des Abbesses – 75018 PARIS
RCS PARIS 398 984 336 - SIRET 398 984 336 00014 - APE 2670 Z

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021



À l'Associé unique de la société A.FELIX,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.FELIX relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations et documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Dijon, le 15 mars 2022

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

Eric GABORIAUD

Commissaire aux Comptes Associé



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2021	Net 30/09/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	15 285	40	15 245	15 280
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	30 869	20 169	10 700	14 820
Autres immobilisations corporelles	160 708	36 595	124 113	112 433
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	6 000		6 000	6 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 527		10 527	10 399
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	223 389	56 803	166 586	158 932
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	111 969		111 969	122 724
Avances et acomptes versés sur commandes	7 997		7 997	468
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	34 421		34 421	46 898
Autres créances	42 513		42 513	73 138
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	331 285		331 285	389 296
Charges constatées d'avance (3)	635		635	1 807
TOTAL ACTIF CIRCULANT	528 819		528 819	634 330
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	752 208	56 803	695 405	793 262
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	369 682	408 637
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	109 354	61 045
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	487 421	478 067
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		200 000
Emprunts et dettes financières diverses (3)	96 975	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 969	6 762
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 940	79 605
Dettes fiscales et sociales	43 238	25 259
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 861	3 569
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	207 983	315 195
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	695 405	793 262
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	199 015	308 432
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2021	30/09/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	931 043	752 845
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net	931 043	752 845
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	8 085	
Autres produits	525	1 308
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	939 652	754 153
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	330 510	266 644
Variations de stock	10 755	20 681
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	263 296	258 911
Impôts, taxes et versements assimilés	3 603	3 093
Salaires et traitements	118 819	94 012
Charges sociales	33 118	10 522
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	22 327	10 806
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	16 441	14 919
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	798 871	679 588
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	140 782	74 565
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		19
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 345	3 771
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	4 345	3 790
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 091	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 091	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	3 254	3 790
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	144 035	78 355

Compte de résultat (suite)

	30/09/2021	30/09/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	35	
Sur opérations en capital		2 636
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	35	2 636
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-35	-2 636
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	34 646	14 674
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	943 997	757 943
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	834 643	696 898
BENEFICE OU PERTE	109 354	61 045
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		19
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	591	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A.FELIX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 695 405 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 109 354 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/01/2022.

Règles générales

Les comptes annuels au 30/09/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations et autres titres immobilisés

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,88 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2021

Les engagements sont évalués en application de la recommandation ANC 2013-02. A ce titre, la méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode 1.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Ces comptes ont été arrêtés par le président de la société le 14/01/2022.

Les activités de la société ont été préservées des conséquences de la crise sanitaire COVID-19 depuis 2020 et l'entité ne s'attend pas à un impact négatif sur ses états financiers de l'exercice comptable suivant.

La société, compte tenu du caractère aléatoire et incertain de l'épidémie et des mesures mises en place par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêt des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Les états financiers de l'entité ont donc été préparés sur la base de la continuité.

La société a mis en œuvre les dispositifs suivants ce qui l'amène à ne pas remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation :

Impact au niveau du compte de résultat:

- Chômage partiel : 300.07 €.

Parties liées

Rémunération du compte courant de la SAS AF PARTICIPATIONS (détentrices du capital de la SASU A.FELIX), créateur de 96 384.53 € au 30/09/2021, au taux fiscalement déductible de 1.17% pour un montant de 590.90 € en charges financières.

Prestations de services facturées par la SAS AF PARTICIPATIONS à la SASU A.FELIX pour 160 000 € ht sur l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	15 285			15 285
Immobilisations corporelles	161 724	29 853		191 577
Immobilisations financières	16 399	128		16 527
Total	193 408	29 981		223 389
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	5	35		40
Immobilisations corporelles	34 471	22 292		56 763
Immobilisations financières				
Total	34 476	22 327		56 803
ACTIF NET	158 932	7 654		166 586

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 88 096 EURO

Et se ventile

- A moins d'un an 77 569 EURO
- A plus d'un an 10 527 EURO

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	19 617
Disponibilités	
Total	19 617

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 622,45 EURO décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	15,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	15,24

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/03/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	61 045
Prélèvements sur les réserves	38 956
Total des origines	100 001
Affectations aux réserves	
Distributions	100 001
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	100 001

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2021
Capital	7 622				7 622
Primes d'émission					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	762				762
Réserves générales	408 637	-38 956		-1	369 682
Réserves réglementées					
Report à Nouveau					
Résultat de l'exercice	61 045	-61 045	109 354		109 354
Dividendes		100 001			
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	478 067		109 354	-1	487 421

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 199 015 EURO

Et se ventile

- A moins d'un an 199 015 EURO

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	591
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 610
Dettes fiscales et sociales	8 034
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	18 235

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	635
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	635

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	931 043		931 043
Produits des activités annexes			
TOTAL	931 043		931 043

Charges et produits d'exploitation et financiers

Parties liées

Rémunération du compte courant de la SAS AF PARTICIPATIONS, créiteur de 96 384.53 € au 30/09/2021, au taux fiscalement déductible de 1.17% pour un montant de 590.90 € en charges financières.

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction:

-Les rémunérations des membres des organes de direction(SAS AF PARTICIPATIONS en sa qualité de président de la SAS A.FELIX) sont de 160 000 € sur l'exercice.

Liste des transactions significatives:

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	8 016
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	8 016
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 8 016 EURO

Les engagements sont évalués en application de la recommandation ANC 2013-02. A ce titre, la méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode 1.

Expertise Comptable & Audit

37 Rue Elsa Triolet

Parc Valmy

21000 Dijon

T : +33 (0) 3 80 65 45 23

F : +33 (0) 3 80 66 78 64

www.eca.nexia.fr